

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du CCAS

du 26 septembre 2023

Date de convocation : 31 août 2023

Nombre de membres en exercice : 9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PONSAS se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par la présidente Mme Marie-Christine PROT.

Présents : Mme MM. Marie-Christine PROT, Chantal BESSON, Nathalie GOMES, Yves MONCHALIN, Chantal PASCAL, Peggy VIOT.

Absents excusés : M Pierre BLACHON, M Jacques GACON, Mme Cécile PONS.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Chantal BESSON.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mme la Présidente rappelle les délibérations prises lors de la dernière réunion (28 mars 2023) et demande aux membres s'il y a des observations à formuler sur le dernier compte-rendu. Aucune observation.

Repas des personnes âgées

Mme le Maire rappelle aux membres que, l'âge minimum requis pour pouvoir bénéficier du repas de fin d'année est fixé à 70 ans dans l'année en cours.

Le repas se déroulera à la Salle Rurale d'Animation de Ponsas.

Une participation financière sera demandée pour les conjoints non domiciliés à Ponsas ainsi que pour les conjoints de moins de 70 ans.

Elle est fixée à 35 €.

L'information se fera par affichage public et invitation dans les boîtes à lettres.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les différents points susvisés ;

- **DECIDE** :

. Le repas de fin d'année est ouvert aux personnes résidant à titre principal sur la commune ;

. Conditions d'âge :

- À partir de 70 ans inclus ;

. Une participation financière à ce repas sera demandée :

- Conjoints de moins de 70 ans : 35 €

- Conjoints ne résidant pas sur la commune : 35 €

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif du CCAS.

Ainsi fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.



Organisation de l'opération « Brioches de l'ADAPEI »

L'opération Brioches aura lieu le vendredi 13 octobre 2023. Un point de vente est prévu à 11h45 et à 15h45 devant l'école et une vente à domicile sera organisée à partir de 17h30. Tarif minimum de 6€.

Organisation des festivités de fin d'année pour nos aînés

Les membres du CCAS ont décidé de maintenir le traditionnel repas de fin d'année qui aura lieu le mercredi 29 novembre 2023, à 12h00, à la salle Rurale. La restauration sera confectionnée par Mets Délices de Saint Romain d'Ay et l'animation musicale par Mme Florence BERT.

Les personnes ayant des difficultés pour se rendre au repas, doivent l'indiquer sur le coupon réponse ou le signaler au secrétariat de mairie, des bénévoles se chargeront de leurs déplacements.

La participation financière pour les conjoints de moins de 70 ans et/ou résidant sur une autre commune est fixée à 35 euros.

Pour faciliter l'organisation de cette journée, les réponses devront être remises en mairie avant le vendredi 03 novembre 2023.

Seules les personnes de plus de 85 ans ne pouvant pas se déplacer et ayant des soucis de santé pourront bénéficier d'un bon d'achat au Comptoir de Ponsas.

Questions diverses :

Une formation aux gestes de premiers secours est prévue pour la population.

Mme la Présidente lève la séance à 19h00 et dit que la date de la prochaine réunion sera communiquée ultérieurement.

Le procès-verbal a été arrêté le 29 novembre 2023

La Présidente,

Marie-Christine PROT



La secrétaire de séance,

Chantal BESSON

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Chantal Besson', is written over the printed name.